

Responsabilite vendeur sur panne automobile

Par geoandjo, le 09/01/2018 à 15:43

bonjour,

un soucis avec une auto

achetee a un particulier,

le moteur semble cassé apres rupture de la courroie de distribution,

l'auto est une occasion de 1999

NB:l'achat date du 10/2016, la panne est arrivée le 01/2017 soit **apres 13 mois 1/2 d'usage de la voiture**

si la courroie de distribution est en cause et s'agissant d'une piece d'usure, question le vendeur de l'auto est il encore responsable, et de quoi?

merci de vos conseilles

Par morobar, le 09/01/2018 à 16:52

Bjr,

Je soupçonne une erreur sur les dates compte du délai indiqué de survenance de la panne. La courroie de distribution se change régulièrement.

Sauf si le vendeur a attesté d'un changement récent, vous n'aurez aucun recours à son

endroit.

C'est un défaut d'entretien dont vous assumerez seul la responsabilité.

Pour un véhicule Diesel, la panne est rédhibitoire.

Pour un véhicule à essence, il doit être possible de rectifier la culasse et changer l'ensemble distribution pompe à eau joint.